



Zolux, leader français des produits pour animaux de compagnie, vise le marché européen

vendredi 26 février 2010, par [lpe](#)



Concepteur, fabricant et distributeur de produits pour animaux de compagnie, **Zolux reste l'une des seules entreprises françaises à développer tous les segments (Aquariophilie, chats, chiens, oiseaux, reptiles, rongeurs) sur le marché de l'animalerie.** Une des raisons de sa position de leader, mais pas la seule.

Bernard Haurit, son dirigeant, n'oublie pas que sa réussite est le fruit d'une histoire de « familles » et de choix stratégiques... Retour sur un parcours semé de « bonnes graines ».

1933 : une petite graineterie

VD : L'histoire de votre entreprise commence en 1933, dans les rues piétonnes de Saintes, par une petite graineterie de quelques mètres carrés...

BH : « Oui. Mes grands-parents, Madeleine et Fernand, ont ouvert une petite graineterie, précisément à l'endroit où se trouve aujourd'hui le magasin Okaïdi à Saintes. Ça marchait très fort. Tant et si bien qu'on a commencé à proposer à mes grands-parents de commercialiser leurs produits vers d'autres enseignes et d'autres régions. C'est mon père (Roland), dans les années 50, qui a entamé cette démarche. J'étais déjà, moi-même dans la partie, puisqu'il m'emmenait avec lui dans ses tournées. »

VD : De « commerçant », vous êtes passés peu à peu au statut de « grossiste ».



BH : *A l'époque, les 9 principaux commerçants animaliers en France, dont Haurit, ont été amenés à se rencontrer, ont sympathisé et ont créé un GIE : « Chacun dans notre région, nous rencontrons des problèmes d'approvisionnement, pourquoi ne pas nous réunir pour acheter ensemble ? ». La fonction de grossiste s'est ensuite accentuée à partir de 1971, quand nous avons monté notre marque : « Zolux ».*

VD : **« Zolux » a une signification particulière ?**

BH : *Non, c'est le résultat d'un brain-storming ! Mais nous voulions de toute façon que notre nom commence stratégiquement, soit par un A, soit par un Z.*

1971 : Zolux signe sa patte

VD : **En quelle année avez-vous intégré la PME familiale ?**

BH : *En 1972, j'y étais en quart temps, en plus d'être étudiant en école de commerce à Bordeaux. En 1975, à plein temps.*

Quand on regarde l'historique de la profession de commerçant animalier, les années 80 changent la donne...

*A cette époque, nous poursuivons notre croissance toujours au sein du GIE, et en 1981, nous ouvrons un dépôt en commun près de Saumur, au pays du millet. **Les années 80 ont vu l'arrivée des centrales d'achat et des groupes franchisés comme les jardineries** (parmi nos meilleurs clients aujourd'hui). Il a fallu changer nos méthodes de travail.*

2003 : le regroupement en une seule société

De plus, nous étions conscients que notre GIE n'avait pas une durée éternelle : nous n'étions plus que 5 sur les 9 du début, et il fallait vendre en commun, sous une même image nationale. Cela devenait compliqué ! En 2003, nous avons réussi, de rachats en fusions, à n'avoir qu'une seule et même société sous la marque Zolux.

VD : **Dès lors, vous avez pu vous consacrer à l'innovation produit, axe de développement stratégique pour Zolux ?**



BH : **Oui. L'innovation est le poste où nous investissons le plus.** En matière de création, notre bureau d'études compte 12 designers ici à Saintes, et travaille en étroite collaboration avec notre bureau de Shanghai.

VD : Pourquoi Shanghai ? Ils sont à la pointe en matière de conception ?

BH : *Non, c'est simplement que **la Chine représente 25% des achats totaux de Zolux** et qu'il est important de passer par un intermédiaire local pour garantir le « check », vérifier que notre cahier des charges est bien respecté. (...). Nous sommes très peu de français à faire ce métier de « généraliste ». Nous englobons à la fois : plusieurs métiers, comme la confection, plusieurs « familles » de produits, comme le verre, le plastique, mais aussi plusieurs segments (1 segment = 1 animal), sauf le pet-food que nous ne traitons pas. **Nous déposons des modèles dans tous ces domaines... sur fond de développement durable bien entendu** (par exemple : collier en fibre de soja).*

Cap sur l'Europe

VD : **Pour ce qui est de la fabrication, vous vous appuyez sur des usines « sous contrat » en Pologne, Vietnam et Tunisie...**

BH : *Oui. Très exactement : nous sommes donneurs d'ordre et ce sont des usines « dédiées ». C'est-à-dire que ces ateliers travaillent exclusivement pour nous. Nous leur achetons les matières 1ères et nous les rémunérons à la pièce. Nous faisons travailler beaucoup de gens.*



VD : **Vous venez d'ouvrir un bureau commercial en Allemagne et une nouvelle filiale à Bologne, en Italie. Zolux, à la conquête de l'Europe ?**

BH : *De la même manière que nous nous sommes développés grâce aux rapprochements, en devenant **le principal généraliste français**, et que notre profession a évolué vers une centralisation, le marché se dirige vers une seule force commune pour toute l'Europe. Le but de Zolux, il est vrai, est d'être présente*

dans toute l'Europe !

ZOLUX se lance dans les médicaments pour animaux

Zolux lance sur le marché la seule friandise pour chien - complément alimentaire - inscrite au DMV (Dictionnaire Médical Vétérinaire). Dépassé le bon vieux nonos !



A compter du 1er mars 2010, **le leader français renoue, grâce à sa nouvelle filiale Zolux-Santé, avec un marché très réglementé, celui du médicament vétérinaire.**

La France représente le plus gros marché européen de médicament vétérinaire. Les médicaments pour animaux ne peuvent être commercialisés que s'ils ont reçu une autorisation de mise sur le marché (AMM).

Stoppées par le Décret n°2003-263, l'exploitation et la distribution de produits pharmaceutiques animaliers reprend des couleurs chez Zolux. « *Nous étions prêts à rediffuser ce type de produits, mais il nous a fallu près de 4 ans pour trouver un pharmacien disponible avec l'expérience requise dans ce domaine.* », précise Bernard Haurit.

Dirigée par **Mathieu Haurit** (32 ans, DG de Zolux), cette nouvelle société pourra de nouveau alimenter les animaleries en médicaments, sous contrôle serré de l'ANMV, agence nationale du médicament vétérinaire (placée au sein de l'AFSSA, agence française de sécurité sanitaire).

Propos recueillis par Valérie Daviet

Fiche d'identité Zolux

- ZOLUX, siège social à Saintes (17)
- Leader français conception, fabrication et distribution produits animaliers.
- PDG : Bernard Haurit - DG : Mathieu Haurit (fils) et André Thomas (beau-frère)
- 230 salariés
- 60 millions d'euros de CA
- 40% en produits consommables, 60% en accessoires
- 45 % sur l'aquariophilie, 35 % sur le segment chiens-chats, 10 % sur les rongeurs et 10 % sur les oiseaux.
- La marque Zolux est diffusée dans 47 pays.
- 3 filiales : 2006 Pologne, 2008 Royaume-Uni, 2009 Italie
- 2 bureaux d'étude : Saintes et Shanghai
- 1 catalogue produits de 5 000 références actives
- 5 dépôts (France)

- 7 plates-formes de distribution (Europe)

Plus sur www.zolux.com